

## PROCÈS VERBAL du 6 mars 2025 à 18h30

MM. Nathalie DURAND, Gilles MORGUE, Didier CASSAN, Béatrice CREPISSON, Gérard VALLET, Patrick LEPETIT, Patrice TARDY-JEUNOT, Gérard ROUSSET, Claude EPARVIER, Myriam PINAZ, Marion DERLON, Emmanuelle BONNET, Nadège DEROUX

Excusée : Céline DURAND

Secrétaire de séance : Didier CASSAN

Pouvoirs : Céline DURAND à Nathalie DURAND

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 28 janvier 2025 :

**Votants : 14, Pour 14**

### 1°) Délibérations

Vote des subventions aux associations communales

ASSOCIATION	MONTANT SUBVENTION
ACRDNS	100 €
BIBLIOTHÈQUE	650 €
CLUB DU 3EME AGE	300 €
CLUB INFORMATIQUE MANTHES	450 €
COMITE D'ANIMATION MANTHES	100 €
COMITE DE PARENTS D'ÉLÈVES	200 €
DE FILS EN MACHINE	200 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	100 €
LA TRUITE DE VEUZE ET D'ORON	150 €
LE TAROT MANTHENOIS	150 €
LES AMIS DU PRIEURÉ	900 €
OCCE 26 (Coopérative scolaire)	500 €
TENNIS DE TABLE	4 000 €
Divers	500 €
<b>Compte 65748</b>	<b>8 300 €</b>

**Votants : 14, Pour : 14**

Amortissement des biens de faible valeur sur l'année en cours :

Madame le Maire rappelle que conformément à l'article R 2321-1 du CGCT, l'assemblée délibérante peut fixer un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur, ou dont la consommation est très rapide, s'amortissent en un an. Madame le Maire propose donc d'amortir, à compter de l'année N, les biens dont la valeur est inférieure à 2 000 €, acquis à compter du 1er janvier, sur une année. Dès la fin de l'amortissement, ces biens seront sortis de l'actif.

**Votants : 14, Pour : 14**

### 2°) Questions diverses

Débat d'orientation budgétaire : Nathalie DURAND explique que les bases ne sont pas encore connues à ce jour, elle indique que la commission finances prévoit une légère augmentation.

Gérard VALLET évoque les principaux dossiers à inscrire au budget notamment la poursuite des études sur le projet salle des fêtes, la rénovation de deux logements communaux, la sacristie, la rénovation de l'éclairage public, l'étude sur le ruissèlement.

Gérard VALLET précise que des dossiers de subventions seront déposés auprès de la communauté de communes, du SDED.

Pour la section de fonctionnement, la communauté de communes doit redistribuer 1 million d'euros auprès des communes. A noter que les frais liés à l'énergie ont tendance à baisser, en revanche les cotisations aux caisses de retraite augmentent de 3 points, cette hausse se poursuivra en 2026, 2027 et 2028.

Nadège SIBEUD se renseigne au sujet du centre village et notamment concernant le terrain de M. STUHLIK, Mme le Maire répond qu'il n'y a aucune nouvelle.

Nadège SIBEUD demande si les effectifs de l'école sont stables pour la prochaine rentrée, dernièrement l'école a enregistré 2 inscriptions et 2 radiations, l'effectif est de 35 élèves. Mme le Maire donne des explications sur l'enquête réalisée à l'école ou tous les intervenants ont été audités.

La société de pêche demande si un safari pêche peut être organisé, Mme le Maire donne un avis favorable.

Village propre : 15 mars à 8 h 30.

Marche et randonnée cycliste nocturne le 15 mars.

Travaux sur le chemin des Polemards réalisés.

Rappel de la réunion PCS mardi 11 mars. Une réunion est organisée le 25 mars à Epinouze concernant les risques nucléaires.

Chenilles processionnaires dans les sapins de la propriété FAURE.

Stationnement sur le trottoir à côté du restaurant des sources, voir pour mettre une autre barrière.

*La séance est levée à 20 h.*